COPIE

LOCAMAT

S.A.R.L. au capital de 280 128 €
Siège social : BOURGES (Cher) 14 avenue de la Prospective
R.C.S. BOURGES 377 496 385

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 MAI 2010

EXTRAIT

.../...

1°) de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire

PREMIERE RESOLUTION : MODIFICATION DE L'ARTICLE 7 DES STATUTS

L'assemblée générale constate que par suite de la fusion-absorption de la société CENTRE OUEST MATERIEL par la société ALLIANCE BOIS MATERIEL, définitivement réalisée le 31 août 2009, les trois mille sept cent soixante quatre (3 764) parts sociales que détenait la société CENTRE OUEST MATERIEL dans la société LOCAMAT ont été transmises à la société ALLIANCE BOIS MATERIEL.

En conséquence, l'assemblée générale décide de modifier ainsi qu'il suit l'article 7 des statuts :

« Article 7 – **CAPITAL SOCIAL**

Le capital social est fixé à la somme de DEUX CENT QUATRE VINGT MILLE CENT VINGT HUIT EUROS (280 128 €). Il est divisé en DIX SEPT MILLE CINQ CENT HUIT (17 508) parts sociales de SEIZE EUROS (16 €) chacune de valeur nominale, numérotées de 1 à 17 508, entièrement libérées.

Ces parts appartiennent, savoir :

- à Monsieur François BOIS, à concurrence d'UNE part sociale, portant le numéro 379, ci..... 1
- à Monsieur Alain VERGNIAUD, à concurrence d'UNE part sociale, portant le numéro 1 504, ci..... 1
- à la société ALLIANCE BOIS MATERIEL, à concurrence de DIX SEPT MILLE CINQ CENT SIX parts sociales, portant les numéros 1 à 378, 380 à 1 503, 1 505 à 17 508, ci..... 17 506

TOTAL égal au nombre de parts composant le capital social : DIX SEPT MILLE CINQ CENT HUIT, ci..... 17 508

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

FB

DEUXIEME RESOLUTION : POUVOIRS POUR L'EXECUTION DES FORMALITES

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

POUR COPIE
CERTIFIEE CONFORME

